

# FICHE TECHNIQUE

## CONTRAT D'ETABLISSEMENT 2004-2007

Plan de formation : 2004-2007

Premier degré

PE1

<b>Domaine de formation (ou discipline) :</b> MODULE DE RENFORCEMENT (optionnel) : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE A L'ECOLE MATERNELLE	15 h
--	------

### Objectifs généraux :

Analyser les enjeux de l'EPS à l'école maternelle autour du développement de l'enfant dans ses différentes dimensions : affectives, cognitives, motrices.

Identifier les conditions à mettre en œuvre pour favoriser les apprentissages moteurs chez le jeune enfant et les implications avec les autres domaines d'activités.

### Objectifs opérationnels :

Approfondir les contenus enseignés dans le cadre du module obligatoire d'EPS en permettant au candidat de transposer sa pratique personnelle dans les différentes APSA dans le cadre de l'enseignement de l'EPS à l'école maternelle.

### Contenus de la formation

- Connaissances sur le développement moteur du jeune enfant
- La spécificité de l'enseignement de l'EPS à l'école maternelle
  - Quelle démarche d'apprentissage ?
  - Quels contenus d'enseignement ?
  - Quelle articulation avec les autres champs disciplinaires ?
- Analyse de situations de pratique scolaire à l'école maternelle, dans les APSA au programme du concours.
- Les enjeux de l'EPS à l'école maternelle à travers une lecture approfondie des instructions officielles

### Modalités de la formation

Ce module de formation s'articulera autour de différents moments et formes d'intervention

- Des apports théoriques en grand groupe
- Des temps d'intervention ou d'observation en petit groupe dans des classes maternelles (avec les IMF) permettant de s'interroger sur les contenus d'enseignement proposées et d'analyser les comportements du débutant dans des pratiques scolaires d'APSA

**Evaluation**

Mutualisation des expériences

Production d'un document par petit groupe

**Volume horaire :**

15 Heures

**Formateurs :**

Mme CHAPLIN, M. MAXY, M. GALLON, M. LEBARBANCHON

Mme PONTAIS, M. LEBAS, M. OUITRE, M. LEBOUVIER, Mme MERCIER

Mme DESMEULLES, Mme HEBERT

+ intervention de PE IMF